

ACTUALITÉ LOCALE

Le Grand Avignon bientôt autonome en énergie ?

POLITIQUE

La production d'énergies renouvelables est au menu, ce lundi soir, du conseil communautaire qui affiche seulement 11 rapports.

Retour de la presse et du public, ce lundi soir (18h, salle polyvalente de Montfavet) pour un conseil communautaire. Depuis la dernière séance du 11 décembre, les élus ont siégé à huis clos début février pour débattre uniquement de mobilités. Lundi, il en sera toujours un peu question. Parmi les seuls 11 rapports à l'ordre du jour, la pérennisation de la gratuité des transports en cas de crues

du Rhône et les jours de fêtes de fin d'année sera entérinée.

Sujet fort en débat, qui sera étudié en ouverture, les énergies renouvelables (ENR). Répondant à une obligation légale, chaque commune devait, au 31 décembre dernier, élaborer une carte d'accélération des ENR sur six filières (éolien, solaire, bois, géothermie...). De quoi alimenter et ajuster le schéma directeur des énergies renouvelables, approuvé en septembre 2022 par le Grand Avignon. Il en ressort que la consommation énergétique totale du territoire s'élevait en 2019 à 4 080 GWh/an [dont 35 %, la part principale, rien qu'en carburant pour les véhicules] alors que le potentiel maximum de production en énergie renouvelable pourrait atteindre

en 2030, 3 400 GWh/an. À l'heure de sobriété énergétique et de baisses de consommations, « *le potentiel d'énergies renouvelables produit localement peut couvrir les besoins en énergie du territoire* », se targue la collectivité.

Une prévision des plus optimistes puisque selon le premier bilan d'accélération des ENR, « *la production d'énergie renouvelable locale couvrira 40 % des consommations totales en 2030* », en tablant sur « *une réduction de 10 % des consommations* ». Seule la consommation en électricité s'approche d'une production verte complète (93 % des besoins couverts en ENR). La part d'énergie fossile serait, elle, ramenée de 84 % à 71 % en 2030. Parmi les ressources, l'énergie solaire est le



Après les dernières séances budgétaires, les élus du Grand Avignon se retrouvent pour une séance printanière plus légère.

PHOTO ARCHIVES F.C.

principal levier, à l'inverse de l'éolien totalement rejeté. Centrale solaire au sol ou panneaux photovoltaïques affichent un potentiel productible élevé. Rien que le photovoltaïque, sur la fourchette la plus élevée, produirait 995 GWh/an, soit près d'un quart de la con-

sommation énergétique totale du territoire. Prudent, le Grand Avignon table sur 265 GW/an d'ici à 2030. La stratégie territoriale de déploiement des énergies renouvelables sera ensuite votée lors du prochain conseil communautaire du 13 mai.

F.C.